

DEMANDE DE DÉPLACEMENT DE  
COLONNE A VERRE

Date de la demande : .....

Mairie de : .....

Service demandeur : .....

Référent : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Adresse des travaux : .....

Date des travaux : du ..... au .....

Colonne(s) concernée(s)

N° .....

N° .....

\*\*\*\*\*

Je souhaite un déplacement :

Provisoire (remise en place après travaux)

Définitif (enlèvement)

Vers un autre emplacement.

Joindre impérativement un plan cadastral avec l'emplacement précis.

Vers un lieu de stockage de la CARA

Vers un lieu de stockage communal (pas de collecte)

\*\*\*\*\*

**DEMANDE A RENVOYER AU MINIMUM 2 SEMAINES AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX À :**

Renseignements / Contact :

**Communauté d'Agglomération Royan Atlantique**

Service déchets - 107, avenue de Rochefort - 17201 ROYAN Cedex

Tél : 05 46 39 64 64 (accueil fermé le jeudi matin)

[service-dechets@agglo-royan.fr](mailto:service-dechets@agglo-royan.fr)

**Dossier suivi par Anne RENÉ**



MODALITÉ  
DEMANDE DE DÉPLACEMENT DE  
**COLONNE A VERRE**

Toute demande est à renvoyer au minimum 2 semaines avant le début des travaux, en y joignant impérativement un plan de l'emplacement souhaité.

Dans le cadre de l'organisation de travaux nécessitant une modification d'emplacement d'une, ou plusieurs, colonnes à verre, la CARA organise son déplacement : les colonnes à verre sont propriété de la CARA, toute intervention doit être effectuée par le prestataire de collecte et uniquement par lui, à la demande du service déchets de la CARA. Aucun déplacement ne doit être réalisé par l'entreprise chargée des travaux ou par les Services Techniques de la commune.

Renseignements / Contact :

**Communauté d'Agglomération Royan Atlantique**

Service déchets - 107, avenue de Rochefort - 17201 ROYAN Cedex

Tél : 05 46 39 64 64 (accueil fermé le jeudi matin)

[service-dechets@agglo-royan.fr](mailto:service-dechets@agglo-royan.fr)

**Dossier suivi par Anne RENÉ**